



# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

## POUR LA RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA COMMUNE DE COURCELLES-DE-TOURAINES

Par Arrêté N°2026\_036 URBA du 23 juillet 2026

Xavier DUPONT, Président de la Communauté de Communes Touraine Ouest Val de Loire, a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative à la Révision Générale du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Courcelles-de-Touraine. Cette enquête précède la phase d'approbation par le conseil communautaire qui doit intervenir à l'issue de ladite enquête et au vu de ses résultats.

Cette enquête publique, d'une durée de 33 jours consécutifs se déroulera du :

**DU LUNDI 31 AOÛT 2026 À 10H00 AU VENDREDI 2 OCTOBRE À 18H00.**

Le siège est fixé à la mairie de Courcelles-de-Touraine, 2 Rue Michel Pétrieux, 37330 Courcelles-de-Touraine.

**Madame Martine BEURTON**, Chargée de mission auprès de la direction de CentraleSupélec en retraite, a été désignée en qualité de commissaire-enquêtrice. Madame Martine BEURTON recevra en mairie de COURCELLES-DE-TOURAINES, 2 rue Michel Pétrieux, aux jours suivants :

- **Le lundi 31 août – de 10h00 à 12h00**
- **Le vendredi 11 septembre – de 15h00 à 18h00**
- **Le vendredi 2 octobre – de 15h00 à 18h00.**

### CONSULTATION DU DOSSIER D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le dossier d'enquête publique et les pièces qui l'accompagnent, ainsi qu'un registre d'enquête publique seront déposés à la mairie de COURCELLES-DE-TOURAINES ainsi qu'au siège de l'intercommunalité (CCTOVAL) à CLERE-LES-PINS aux jours et heures habituels d'ouverture des établissements et seront mis en ligne sur les sites de la mairie et de la CCTOVAL.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à la commissaire-enquêtrice :

- o Soit par courrier postal :
  - À l'attention de Madame la commissaire-enquêtrice (précisez « à ne pas ouvrir »).
  - Précisez « Enquête publique – PLU »
  - Mairie de COURCELLES-DE-TOURAINES – 2 Rue Michel Pétrieux, 37330 Courcelles-de-Touraine
- o Soit par courriel à l'adresse : [secretariat@courcellesdetouraine.fr](mailto:secretariat@courcellesdetouraine.fr)

Le dossier d'enquête publique pourra être consulté sur un poste informatique mis à disposition du public en mairie de COURCELLES-DE-TOURAINES et au siège de la Communauté de communes aux jours et horaires d'ouverture habituels.

### CONSULTATION ET PUBLICITÉ DU RAPPORT ET DES CONCLUSIONS DE LA COMMISSAIRE-ENQUÊTRICE

À l'issue de la présente enquête publique, le Plan Local d'Urbanisme, éventuellement révisé pour tenir compte des avis qui auront été joints, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur pourra être approuvé par le conseil municipal et le conseil communautaire.

Une copie du rapport du commissaire enquêteur sera adressée par Monsieur le Maire à Monsieur le Préfet.